

AUDET, Louis-Philippe, GAUTHIER, Armand, *Le système scolaire du Québec; organisation et fonctionnement*. Montréal, Beauchemin, 1967. XIV/235 p. Tableaux. Bibliographies. Index. \$5.00.

Marcel Lajeunesse

Volume 22, Number 2, septembre 1968

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302784ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302784ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lajeunesse, M. (1968). Review of [AUDET, Louis-Philippe, GAUTHIER, Armand, *Le système scolaire du Québec; organisation et fonctionnement*. Montréal, Beauchemin, 1967. XIV/235 p. Tableaux. Bibliographies. Index. \$5.00.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 22(2), 309–310.
<https://doi.org/10.7202/302784ar>

LIVRES ET REVUES

AUDET, Louis-Philippe, GAUTHIER, Armand, *Le système scolaire du Québec; organisation et fonctionnement*. Montréal, Beauchemin, 1967. XIV/235 p. Tableaux. Bibliographies. Index. \$5.00.

MM. Louis-Philippe Audet et Armand Gauthier, professeurs d'histoire de l'éducation à l'Université de Montréal et à l'Université Laval, offrent à la fois un manuel et une synthèse d'histoire de l'éducation québécoise et de l'administration scolaire du Québec. Leur but: "doter les futurs maîtres d'un indispensable instrument de travail" (p. vii) pour répondre au programme des Facultés des sciences de l'éducation et des écoles normales. Ce volume s'adresse également aux enseignants, aux administrateurs scolaires et au grand public. Il peut être fort utile aux professeurs étrangers pour les initier au fonctionnement du système scolaire du Québec.

Ce livre comprend deux grandes divisions: l'aspect historique et sociologique (parties I et V), et l'aspect démographique et administratif (parties II, III et IV). Tâche ingrate et complexe que de résumer, en moins de 80 pages, l'histoire de l'enseignement au Québec. Pour la Nouvelle-France, l'ouvrage fait une large part à l'excellente étude d'Amédée Gosselin, *L'instruction au Canada sous le régime français*. De 1760 à nos jours, l'histoire est une synthèse des recherches antérieures du professeur Audet: de son *Système scolaire de la province de Québec*, de nombreux articles parus dans les *Cahiers des Dix* et dans les *Mémoires de la Société royale du Canada*.

En Nouvelle-France, les collèges et les écoles primaires étaient l'œuvre du clergé séculier et des communautés religieuses subventionnées par l'Etat. Après la Conquête, la Grande-Bretagne et ses représentants dans la colonie essayèrent d'ériger des structures différentes. Le projet d'université mixte (1789) échoua par suite du veto de l'évêque de Québec, Mgr Hubert. L'Institution royale (1801) se heurta à la résistance du clergé et à l'inertie de la population. A partir de 1824, l'Assemblée législative, prenant conscience de ses responsabilités en ce domaine, réagit; mais le système qu'elle établit était hypothéqué

par le favoritisme des députés, la méfiance du clergé devant l'esprit libéral et laïque des députés et l'opposition des Conseils exécutif et législatif.

Les lois scolaires votées sous l'Union assurèrent les bases d'un système d'écoles publiques et l'établissement d'une autorité provinciale, le surintendant. L'A. affirme que l'activité de Jean-Baptiste Meilleur et le dévouement du clergé mirent fin à la guerre des Eteignoirs. Sans doute vaudrait-il mieux y voir la conséquence de l'élaboration d'un nouvel équilibre entre l'Eglise et l'Etat; en 1846, la surveillance religieuse et morale des écoles donnait temporairement satisfaction à l'Eglise catholique qui, en retour, garantissait à l'Etat son entière collaboration.

L'histoire de l'éducation au XIXe siècle reflète une société pauvre et un Etat provincial faible. Au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, le clergé devint de plus en plus méfiant. Le Conseil de l'Instruction publique fut divisé en deux comités confessionnels en 1869. Le gouvernement de l'ultramontain de Boucherville supprima le ministère de l'Instruction publique en 1875. F.-G. Marchand échoua dans sa tentative de le restaurer (1897). De plus, depuis la thèse d'André Labarrère sur *Les instituteurs laïques au Canada français, 1836-1900*, nous connaissons la place du clergé dans le personnel enseignant. Si l'on excepte la passionnante querelle de l'instruction obligatoire, le XXe siècle ne fut qu'une difficile adaptation à la société urbaine et industrielle.

L'aspect démographique et administratif présente plus de vingt tableaux allant des prévisions des effectifs scolaires, établies par les démographes Martin et Henripin, aux organigrammes du ministère de l'Education, du Conseil supérieur de l'Education et des commissions scolaires régionales. Une partie importante de ce volume est consacrée à l'explication du rapport Parent, de la loi du ministère de l'Education, du Conseil supérieur de l'Education, des commissions scolaires régionales et des nouvelles structures de financement scolaire. Ce volume a, en outre, l'avantage de situer les institutions scolaires du Québec dans une perspective dynamique.

MARCEL LAJEUNESSE

Cegep régional
Mont-Laurier